

C • N S E R V A T • I R E H E C T • R B E R L I • Z

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

JAZZ



Les chemins du Jazz et des musiques d'aujourd'hui.

Cette formation s'adresse aux musiciens débutants et confirmés s'intéressant au jazz, aux musiques actuelles, à l'improvisation, ainsi qu'aux musiciens faisant valoir une certaine pratique, soucieux de rationaliser et faire fructifier leurs connaissances. **Une priorité est donnée à la pratique collective** qui est le point de convergence de tous les apprentissages du département.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Débutants dès 7 ans (environ 10 ans pour la basse électrique) et non-débutants, après rencontre avec l'équipe pédagogique.

PRATIQUES INSTRUMENTALES PROPOSÉES :

Basse électrique, batterie, guitare électrique, piano, saxophone et autres instruments à vents.

DISCIPLINES ABORDÉES :

- **Harmonie et formation musicale** : Comprendre les codes pour jouer les thèmes du jazz, accompagner et improviser. Au centre de ce travail : l'oreille du musicien ;
- **Culture** : Étude des courants se rapportant à l'histoire humaine de l'art musical : Jazz, musiques de tradition classique, musiques du monde, musiques actuelles amplifiées ;
- **Répertoire** : En lien avec la culture, l'élève se constitue un répertoire des thèmes phares du jazz et des musiques actuelles ;
- **Écriture / arrangement** : Connaissance des instruments, techniques d'écriture, et éléments constituant les styles et l'étude des arrangeurs du Jazz. Les ateliers et orchestres servent de terrains d'explorations pour les travaux réalisés ;
- **Pratique collective** : Moments clés de l'apprentissage, jouer en groupe est l'objectif premier de tous les musiciens. Apprendre à jouer de son instrument avec les autres mais aussi découvrir de nouveaux moyens de s'exprimer en utilisant des outils théoriques ou historiques jusque-là inconnus, par la pratique. Un cours central dans l'apprentissage, pour s'imprégner d'univers encore inexplorés avec les autres.

OUTILS NUMÉRIQUES :

- Bases de la prise de son, enregistrement, clic, multipiste, traitement du signal, mixage, diffusion, captation vidéo ;
- Travail instrumental assisté par ordinateur et lutherie numérique (contrôleurs, pads, synthétiseurs...);
- Composition, auto production, conception d'une maquette, écriture de partitions.

Pour toutes ces notions, la découverte de logiciels spécifiques est abordée (Sibelius, Finale, Ableton, Reaper...).

LE PARCOURS DIPLÔMANT :

1^{ER} CYCLE

3h à 3h30 hebdomadaires

L'élève découvre et participe.

Groupe classe type combo, permettant d'aborder les notions théoriques en pratique avec les instruments et de jouer en ensemble :

PRATIQUE COLLECTIVE A - 1H

INSTRUMENT - 30MIN

PRATIQUE COLLECTIVE B - 1H30

2^E CYCLE

4h15 à 5h15 hebdomadaires

L'élève s'autonomise et devient acteur du processus créatif :

PRATIQUE COLLECTIVE - 2H

INSTRUMENT - 45 MIN

HARMONIE / FM - 1H30

Découverte de l'arrangement

MODULES COMPLÉMENTAIRES

Grand ensemble, Big Band, instrument complémentaire, culture

3^E CYCLE

5h à 5h45 hebdomadaires

L'élève est acteur et créateur dans sa démarche artistique.

PRATIQUE COLLECTIVE - 2H

HARMONIE - ARRANGEMENT

CULTURE

2H à 3H

INSTRUMENT - 1H

**GRAND ENSEMBLE
BIG BAND**

**INSTRUMENT
COMPLÉMENTAIRE**

Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur.

Sur examen d'entrée, ce cursus est destiné aux élèves qui manifestent une appétence reconnue pour **des études plus poussées et dans un projet musical professionnel**. Parcours complet, exigeant, et nécessitant un investissement en temps et en travail personnel important, il comprend un certain nombre de modules à valider entre 2 et 4 ans (750h minimum d'enseignement soit 8h à 10h hebdomadaires).

Pour tous les cycles, la participation aux projets annuels du département est requise.

LE PARCOURS PERSONNALISÉ (NON DIPLÔMANT) :

Alternative de formation au parcours diplômant, **le parcours personnalisé offre au public adulte la possibilité de pratiquer la musique au sein du département jazz en profitant du contenu pédagogique qui y est dispensé de manière allégée.**

Après audition et entretien, l'élève pourra concevoir avec l'équipe pédagogique un parcours dont la durée est limitée et déterminée en fonction du profil et du projet personnel. Les cours hebdomadaires se déroulent comme suit : 30min de cours d'instrument et 2h d'atelier au sein duquel sont regroupées les pratiques de la culture, du solfège et de l'harmonie.



RENSEIGNEMENTS

1, Avenue des Alpes
38 300 Bourgoin-Jallieu
Tél. : 04 74 93 54 05

Email : conservatoire@capi38.fr

Facebook : Conservatoire Hector Berlioz CAPI

Site : conservatoire.capi-agglo.fr

CAPI

> Communauté
d'Agglomération
Porte de l'Isère

17 avenue du Bourg - BP 90592
38081 L'Isle d'Abeau Cedex

Tél. : 04 74 27 28 00
Fax : 04 74 27 69 00
Email : capi@capi38.fr
www.capi-agglo.fr

